

Réunion de préparation des journées sciences participatives 2021

Point spécifique organisation

01/09/2020 - 9h30 à 10h50

Présents : Pauline LOUBAT - animatrice Collectif Vigie Mer, Olivier RAGUENEAU - IUEM, Alexandra ROHR - APECS, Anne ROYER - IUEM

1/ Communication et partenariat salle

- Qui devons-nous ajouter comme partenaires (IUEM, PNBI, etc.) et quels logos doivent figurer sur les documents ?
- Serait-il possible d'avoir le coût de la location du PNBI lorsqu'il n'est pas mis à disposition afin de valoriser cela dans le budget ?
- Devons-nous compléter un document pour acter le partenariat et la mise à disposition de la salle ?

→ Anne envoie les logos de l'IUEM et l'UBO en bonne résolution. Pauline Manfredi (chargée de communication au REEB) se charge de la mise à jour du Save the date. Alexandra le communiquera ensuite au CVM et à l'IUEM pour diffusion.

→ Il est possible de valoriser la mise à disposition des locaux à hauteur de 3300€.

→ Anne nous transmet le document à compléter pour la mise à disposition de la salle. Le formulaire sera co-rempli avec Anne et Olivier afin que la demande concerne du personnel IUEM.

2/ Questions liées à la situation Covid

- Envisageons-nous de réaliser l'événement à distance si le présentiel n'est pas possible ?
- Les jauges communiquées sont-elles à adapter ?

→ Il est difficile de répondre à la question ne sachant pas comment la situation va évoluer. Il est cependant important de se poser les bonnes questions pour que l'événement se déroule au mieux. Est-ce que le présentiel est indispensable car nous souhaitons que les gens se rencontrent et travaillent ensemble ? Si le groupe projet juge que le présentiel est indispensable, envisageons-nous de reporter les journées en cas nécessité ? Quels systèmes pouvons-nous envisager pour la mise en place d'e-conférences et d'atelier à distance ?

→ Olivier participe à des colloques en novembre, il pourra nous faire un retour sur l'organisation et les méthodes qui fonctionnent bien ou moins bien.

→ Concernant les règles Covid de l'UBO, voici les dernières directives appliquées depuis le 03/09/2020 : 1/ Concernant les lieux d'enseignement, des dispositions particulières seront prises pour garantir la distanciation physique dans les amphithéâtres et les salles de jauge supérieure à 100 personnes. En conséquence les cours magistraux programmés dans ces espaces devront être organisés conformément à cet impératif de distanciation physique et en veillant à assurer leur ventilation mécanique ou manuelle par apport d'air neuf extérieur. 2/ Dans les autres lieux d'enseignement, et notamment dans les salles de travaux pratiques, toutes dispositions seront prises, en cherchant les solutions les plus adaptées, pour éviter la diffusion éventuelle du virus (délimitation du poste de travail, sens de circulation contraint, aération régulière par ouverture des fenêtres pendant 15 min, etc).

→ Les jauges communiquées jusqu'à présent sont celles non soumises aux règles sanitaires actuelles. **Quelle décision prendre concernant le nombre max de participants aux journées ?**

3/ Organisation pratique

Logement et transport

- Quelle organisation est mise en place pour les questions liées au logement à l'IUEM (liste, tarif préférentiel, logement sur place) ?
- Existe-t-il un plan de circulation que l'on pourrait utiliser ? Quelles sont les possibilités de transport en commun ?

→ Il n'y a pas de liste ni d'accord avec des hôtels à l'IUEM. Les visiteurs sont orientés vers la page internet dédiée au logement sur le site de l'Office du tourisme de Brest métropole : <https://www.brest-metropole-tourisme.fr/se-loger/hotels>
Anne nous informe que des collègues à elle ont séjourné à l'hôtel de la Rade et qu'ils étaient satisfaits du rapport qualité-prix. Si nous orientons les participants vers un logement en particulier, il est peut-être possible de négocier un tarif préférentiel mais cela demande davantage d'organisation.

→ Nous pouvons nous appuyer sur la page internet de descriptif d'accès à l'IUEM : <https://www-iuem.univ-brest.fr/infos-pratiques/>

→ Concernant les dessertes en bus, il y a :

1/ deux bus rapides matin et soir : <https://www.bibus.fr/fr/se-deplacer/navettes/desserte-directe-technopole-brest-iroise>

2/ des bus toute la journée entre le terminus du tram et le technopôle : <https://www.bibus.fr/fr/se-deplacer/lignes/ligne-13>

En plus des transports en commun, il est possible d'envisager des navettes privées. Il faut compter environ 200 euros pour un AR. Est-ce que nous prévoyons cette option ou non ?

Organisation sur place

- Combien de personnes prévoir pour gérer le bon déroulé des journées (accueil, pauses café, etc.) ?
- Nous proposons de transformer le repas du soir en apéritif afin de limiter les coûts et de faciliter l'organisation.
- Est-ce qu'il y a du matériel qui peut être mis à disposition ?

→ Récapitulatif salles disponibles pour l'événement : amphi de 142 places, espace de coworking et de réception, salle de conférence n°207 de 80 places, salles n°113 et n°127 de 20 places et salle n°123 de 10 places.

→ Il faudrait prévoir deux personnes pour l'accueil et la distribution badges. Un fléchage dans le bâtiment sera réalisé et quelques programmes seront affichés.

→ Nous avons prévu de faire appel à un prestataire pour gérer les déjeuners, les pauses café et l'apéritif. Nous allons nous renseigner concernant le zéro-déchet, le bio, le local, etc. Pauline (1 et 2) et Anne (3) se chargent de faire des demandes de devis :

1/ L'IUEM travaille régulièrement avec le RAK (sur le technopôle), ils se chargent d'installer et de débarrasser : <http://services.imt-atlantique.fr/rak/prestations.php>

2/ Al'Terre Breizh zéro gaspi (Quimper)

3/ Traiteur bio (Plougastel)

→ Le bâtiment est accessible jusqu'à 22h (heure de mise en route de l'alarme). Le choix de l'apéritif sur place est donc possible. Il ne faut pas oublier, dans le choix des horaires lors de la réalisation du programme de bien prendre en compte les horaires des transports en commun !

→ Il est possible d'avoir du matériel mis à disposition, il faut indiquer cela dans le document de mise à disposition de la salle.

1/ Les programmes en grand format pourront être imprimés en A3 par l'IUEM

2/ penser à estimer le nombre de tables et de chaises, de grilles, de visio, etc.

→ L'entrée est assez étroite, il sera difficile de mettre un espace forum uniquement dans ce lieu. Nous allons prévoir des supports verticaux (grilles) essentiellement pour faciliter les déplacements et multiplier les zones d'accrochage d'informations.

Gestion des étudiants

Nous avons envisagé d'ouvrir l'événement aux étudiants, pensez-vous à une filière en particulier ?

→ Anne et Olivier se chargent de prendre un premier contact les responsables de la mention EGEL (15-20 étudiants) pour savoir s'il serait possible de co-organiser un temps de travail avec les étudiants en plus de leur ouvrir les journées. Il faudra ensuite envoyer un préprogramme pour les solliciter.

4/ Budget

Olivier et Anne vont nous aider à répondre à un appel d'offre d'IsBlue pour un montant de 3000€.

Annexe/ Extrait plaquette de présentation et photos du PNBI



LES SALLES DE RÉUNIONS & RÉCEPTIONS

Tout au long de l'année, le PNBI offre la possibilité de louer des salles de réunions, de visio-conférences et de réceptions pour vos séminaires, vos réunions de travail et vos conférences professionnelles.

Cette infrastructure, située en plein cœur du Technopôle Brestois, est accessible à tous (associations, collectivités, entreprises, start-ups et PME...).

Salle de **réception**



Salle de **coworking**



Salle de **réunion**



Salle de **conférence**



Salle	Capacité	Tarifs à la 1/2 journée
Coworking /Réception	150 pers.	150 €
Salle de conférence 207	80 pers.	100 €
Salle de réunion 113	20 pers.	50 €
Salle de réunion 127	16 pers.	50 €
Salles de réunion 121, 123, 125	10 pers.	25 €

LES SALLES CONNECTÉES

Le C@mpus numérique de Bretagne met à votre disposition une infrastructure de communication collaborative comprenant des équipements de visioconférence pour vos réunions et séminaires.

À ces installations sont associés des services innovants : une conciergerie, des captations automatisées ou encore des plateformes de travail collaboratif.

La simplicité d'usage de ce dispositif le rend accessible à tous.

Salle de téléprésence immersive



Salle de télé-amphithéâtre



Salle de télé-enseignement



Salle de téléprésence



Type de salle

Tarifs

Télé-amphithéâtre	500 € HT/demi-journée	750 € HT/journée
Télé-enseignement	120€ HT/heure et par salle	
Téléprésence	125€ HT/heure et par salle	
Téléprésence immersive	150€ HT/heure et par salle	

TARIFS PARTENAIRES NOUS CONTACTER AU 02 98 01 81 66